

Décès sur les brancards : l'urgence d'agir !

France Assos Santé rappelle les pouvoirs publics à leur obligation de sécurité des patients aux urgences. Prendre des mesures fortes pour les protéger, c'est maintenant.

Lucas, 25 ans, mort d'une septicémie dans un couloir des urgences de l'hôpital de Hyères (Var), après dix heures à se tordre de douleur sur un brancard ; une octogénaire morte au cours de sa prise en charge aux urgences de l'hôpital de Nantes (Loire-Atlantique) ; Salah, 49 ans, mort d'un infarctus en sortant de l'hôpital d'Etampes (Essonne) ; un touriste allemand de 57 ans mort dans sa voiture après avoir passé quatre heures aux urgences de l'hôpital de Saint-Tropez (Var) ; à Bourgoin-Jallieu (Isère), un homme a porté plainte pour « non-assistance à personne en danger » contre l'hôpital, après le décès de son épouse de 61 ans, qui a attendu onze heures aux urgences. Les urgences seraient-elles à l'agonie ?

Ces morts aux urgences illustrent de façon dramatique la dégradation de cette offre de soins, avec la fermeture de nombreux services d'urgences faute de personnels en nombre suffisant, et questionnent la sécurité des prises en charge : **est-on encore en sécurité aux urgences en France ?**

La Haute Autorité de santé (HAS) enregistre le nombre le plus élevé d'établissements de santé non-certifiés (3 %) dans son évaluation sur la qualité et la sécurité des soins, parue mi-février. **Les témoignages recueillis par nos associations membres rapportent une situation critique.** Sous-effectif, problème de compétence, accueil déficient... Pour nombre de patients, en situation de vulnérabilité ou non, comme dans le cas du jeune Lucas, l'interdiction d'une présence de la famille ou d'un aidant auprès de la personne hospitalisée introduit un stress supplémentaire et augmente encore les risques d'événements graves évitables, par défaut de surveillance ou de réaction devant une détresse exprimée.

Le parcours de soins s'apparenterait-il aujourd'hui à une roulette russe ? Il est inacceptable que dans un pays jadis célébré pour son système de santé, de tels accidents se produisent. Pour France Assos Santé, cette série noire doit s'arrêter de toute urgence.

Nous réclamons :

1. **Des moyens à la hauteur des besoins des urgences hospitalières**, en tension permanente. Nous demandons que les réponses intra-hospitalières soient suffisantes, avec une mobilisation nécessaire des personnels des services d'hospitalisation, dits « d'aval », pour mieux organiser les hospitalisations et prêter main forte, si besoin, aux équipes affectées aux services d'urgence ;
2. **Que l'Etat garantisse, sur le court terme, la présence de médecins et de personnels de soins en face des besoins des usagers.** Devant l'accumulation des dysfonctionnements, nous demandons **d'accélérer la transformation de notre modèle et de nos pratiques de soins**, en rétablissant la permanence de soins de 1^{er} recours et en développant les équipes de soins traitantes ;

3. Le droit **d’être accompagné, par sa personne de confiance** ou, en cas d’absence de celle-ci, par **un accompagnant** ;
4. La généralisation des admissions directes sur prescription d’un médecin généraliste pour les personnes âgées résidentes en Ehpad ;
5. La mise en place d’un indicateur de suivi du nombre de patients décédés en attente de prise en charge dans chaque unité d’urgences, comme cela a été le cas durant les pics de la pandémie de Covid.

Ne pas prioriser la réponse aux services d’urgences en souffrance, c’est prendre le risque de voir éclater le découragement des personnels et d’aggraver encore la qualité et la sécurité des soins. Ce cercle infernal qui favorise à la fois les abandons de postes et les renoncements à des vocations doit être rompu !

Nous assurerons notre devoir de vigilance grâce à notre réseau de représentants des usagers dans les établissements de santé et apporterons notre soutien aux victimes et aux familles en se joignant aux plaintes déposées, en cohérence avec notre rôle de défenseur des droits fondamentaux des malades.

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l’organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l’accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org